

Le Citoyen

n° 22

4b, avenue Champollion

21000 DIJON

Tel : 03 80 73 11 15

ISSN 1625-7790

Prix : 2 euros

Journal bimestriel Septembre / Octobre 2007 édité par

La Jeunesse Musulmane de France en Bourgogne

Directeur de la publication : Mohamed ATEB

SOMMAIRE

- Editorial p1
- Retour sur les résultats des législatives:
Entretien avec M. Rémi Delatte député UMP p2
- Entretien avec Mme Claude Darciaux députée PS p3
- Infos U : p3
- La vie des quartiers: le quartier des grésilles, l'un des plus beaux quartiers de Dijon! Pour quand? p4
- Citoyen du monde: à quoi sert le droit international? p5
- Ethique du musulman: ce qu'il faut savoir sur la pratique de Ramadan p6
- Point santé : le vieillissement p7
- Activité JMFB: la 13^e journée du savoir p8

Editorial

Cette année, la rentrée scolaire coïncide avec la venue du mois de Ramadan. Deux évènements de grande importance pour les musulmans de France.

Le premier évènement, a priori de dimension sociale, est en Islam d'une profondeur spirituelle inégalée.

Le deuxième qui, a priori, est de dimension spirituelle, a une portée sociale plus qu'évidente.

En effet, l'Islam a fait de l'acquisition de la science un devoir, une obligation pour chaque musulman et chaque musulmane et sans aucune limite d'âge « du berceau jusqu'à la tombe ». D'ailleurs, le premier verset coranique descendu n'est pas venu annoncer au prophète qu'il était prophète. Cela a été fait après. Il est venu le sommer et par conséquent les musulmans avec lui de lire : « Lis au nom de ton Seigneur».

Le deuxième évènement qui est le mois de Ramadan -l'un des cinq piliers de l'Islam- est d'une grande richesse sociale et d'implication citoyenne :

Le musulman y apprend et pratique «solidarité» et «justice». En effet, jeûner c'est vivre un mois durant l'expérience de la faim et de la soif; vivre réellement la vie de ceux qui sont privés et des démunis. Goûter réellement leur souffrance est de nature à mobiliser les musulmans à lutter contre la faim, la misère et les inégalités

De plus en plus criantes et qui minent l'équilibre de la cohésion sociale.

Ramadan est, aussi, de nature à susciter un grand élan vers plus d'ouverture et vers plus d'implication citoyenne.

Durant tout le mois, le musulman est tenu de sortir chaque soir de chez lui à la rencontre des autres pour les prières nocturnes «tarawih»; chose qui lui évite la tentation du repli sur soi, de vivre isolé loin des autres ou de nourrir le sentiment d'égoïsme qui ravage nos sociétés d'aujourd'hui. La pratique de Ramadan vient enseigner au musulman qu'il est impossible de cheminer tout seul et qu'il est nécessaire de s'ouvrir sur les autres et d'œuvrer avec les autres pour le bien de tous.

Le spirituel et le social trouvent pleinement leur plénitude l'un dans l'autre. Voilà pourquoi j'invite les musulmans à placer cette rentrée sous les signes:

1- de la réussite scolaire. : les familles doivent faire le nécessaire pour la réussite de leurs enfants. Elles trouveront la JMFB à leur disposition pour les aider.

2- de l'ouverture sur la société. Là aussi les familles ont un rôle à jouer en s'ouvrant sur les voisins et en les invitant, par exemple, à partager avec eux un bol de « Harira » (soupe) ou des gâteaux spécifiques faits pour l'occasion.

Mohamed ATEB

Retour sur les résultats des législatives : le Citoyen rencontre deux députés de la Côte d'Or

Dans le cadre de la rentrée, Le Citoyen a voulu revenir sur les élections précédentes en rencontrant deux députés de la XIII^{ème} législature. M. Rémi DELATTE, du groupe UMP, est maire de Saint-Apollinaire et il est le nouveau député de la 2^{ème} circonscription succédant ainsi à J.M. NUDANT.

Mme Claude DARCIAUX, du groupe PS, est maire de Longvic et elle est reconduite député de la 3^{ème} circonscription. Tout deux ont bien voulu répondre aux questions du journal « Le Citoyen ».



M. Rémi DELATTE

Quel constat faites-vous suite à votre victoire aux élections précédentes ?

Rémi Delatte : Nicolas Sarkozy a amené une nouvelle façon de faire de la politique en France et c'est ce qui a capté l'attention des français et puis c'est un projet qui est porté essentiellement sur des références autour du mérite, du travail, de l'effort. Il y eu aussi le souci de nos concitoyens de désigner des représentants de l'Assemblée Nationale qui soient des élus de proximité et c'est d'abord mon tempérament et c'est ma façon de faire de la politique d'une manière générale.

Que pensez-vous de l'impact des dernières réformes sur le moral des français ?

R.D : L'avenir ne sera pas forcément facile. L'économie est perturbée, la France avait acquis un certain retard au niveau du travail ; le taux de chômage est important. Il y a donc des choses qui devront s'inverser de par la politique qui sera conduite par le Président de la République et la majorité présidentielle. En revanche, il y a une surprise depuis ces dernières élections, c'est que l'on s'aperçoit que nos concitoyens n'accordaient plus aucun crédit à leurs responsables politiques considérant

qu'ils ne peuvent rien pour leurs problèmes. Aujourd'hui on est en train de montrer que si on prend les dossiers à bras le corps on pouvait inverser les choses et tendre à relancer un petit peu la machine pour une croissance qui va se rapprocher de celle des autres pays européens. Ceci redonnera le morale à nos concitoyens. Un autre indicateur, c'est qu'on vient de passer quatre grandes réformes et qu'il n'y a pas eu de réactions vraiment hostiles de la part de nos concitoyens. Même si par certains côtés, il y aura quelques effets un peu difficiles à supporter. On ne peut aller toujours dans le sens de la facilité. J'ai donc le sentiment qu'on est en train d'inverser certaines tendances et de changer les choses et je l'espère durablement.

Que reprenez-vous de la Journée du Savoir ?

R.D : La Journée du Savoir est un événement auquel j'avais déjà participé il y a quelques années. C'est à la fois impressionnant, de part le nombre de participants mais également par le fait de voir qu'on donne la possibilité à des personnes dont on ne parle pas souvent de se révéler. Lorsqu'on regarde les personnes du plus petit au plus grand être récompensés pour leur engagement à apprendre, je trouve cela extraordinaire. C'est vraiment la preuve que lorsqu'on est intégré dans son quartier, sa ville et son pays, on a la possibilité de réussir. L'école de la république permet à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir s'épanouir, de pouvoir apprendre dans de bonnes conditions et de pouvoir réussir. Ce qui est étonnant et que j'ai constaté c'est cette solidarité de la

communauté maghrébine qui s'appuie beaucoup sur la spiritualité. C'est une dimension que notre société est en train de reprendre en compte et c'est tant mieux. On ne pouvait pas imaginer que la société d'aujourd'hui se désintéresse de la spiritualité. Les jeunes sont d'ailleurs de plus en plus attirés. Aujourd'hui, Je crois qu'il y a une recherche d'un sens de la vie, c'est quelque chose pour moi d'important et qui était manifestement présente dans toute l'ambiance de cette journée.

Un mot pour le mois du ramadan qui se prépare

R.D : Dans cette recherche de spiritualité, tout ce qui peut faire en sorte que l'homme, à un moment, se préoccupe du sens de sa vie est quelque chose qui doit être conforté. D'ailleurs, toutes les religions ont à un moment besoin de se ressourcer, d'exprimer de façon un peu plus intensive toutes ces valeurs, au travers des conduites. En ce qui concerne en particulier le ramadan, une conduite, un peu plus tournée vers l'autre et tournée vers l'effort, les gens le font spontanément et de façon volontaire. C'est quelque chose que je respecte complètement de la même façon que les catholiques qui font le carême, peut être le font-ils, je dirais de façon un petit peu moins rigoureuse que les musulmans mais ça a aussi tout un sens. Le 21^{ème} siècle sera le siècle où les jeunes auront besoin de se rapprocher tous ces fondements de l'humanité.

Propos recueillis par Mustapha et Mohan



M^{me} Claude DARCIAUX

Quelles sont les raisons de la défaite de la gauche à l'élection présidentielle et comment refonder le parti ?

C.D. : De toute évidence, il apparaît que les propositions formulées par le Parti socialiste et reprises par la candidate socialiste n'étaient pas en adéquation avec les attentes et les préoccupations des Français. Nous n'avons pas réussi à construire un vrai projet de société auquel les électeurs auraient pu s'identifier et adhérer. Par ailleurs, la campagne du Parti socialiste, en comparaison avec celle de l'UMP, a parfois été conduite dans un certain esprit d'improvisation. En conclusion, les militants regrettent que la candidate ne se soit pas suffisamment appuyée sur eux.

Que pensez-vous des réformes entreprises par le gouvernement et en particulier à destination de l'Education nationale ?

C.D. : Alors que le Président de la République essaie de nous faire croire qu'il incarne la rupture, je vous confirme que nous sommes bien dans la continuité. D'une façon générale, ces réformes privilégient les plus aisés au détriment des plus modestes. La plupart des mesures déjà prises ne vont qu'aggraver les déficits, et ce n'est que par un plan de rigueur et par la hausse des prélèvements (impôts et taxes) que le gouvernement arrivera à les financer, dans un contexte où les budgets sont basés sur un taux de croissance qui est régulièrement revu à la baisse ! L'annonce d'un plan de rigueur dans la fonction publique a de

quoi inquiéter. Quelles seront demain les missions des services publics ? Pourquoi les partenaires sociaux ne sont-ils pas associés à ces réflexions ?

L'Education nationale est comme d'habitude avec les gouvernements de droite, la première victime de ces plans de rigueur. Au moment où le Haut Conseil de l'Education rend un rapport préconisant plus de moyens humains, il est important de soutenir les établissements scolaires situés dans les quartiers défavorisés, là où la présence en personnels est la plus nécessaire. Mais cet engagement ne doit pas se faire au détriment d'autres écoles !

Un petit mot pour les musulmans et notamment le mois du ramadan qui se prépare.

C.D. : En tant qu'élue de la nation et républicaine convaincue, j'ai le devoir de respecter l'ensemble des communautés qui composent aujourd'hui la France. Cette diversité représente la richesse de notre peuple. Je mesure au quotidien dans le cadre de mes mandats, combien il est très souvent difficile de pouvoir préserver son identité et sa culture, de vouloir s'intégrer en accédant à un emploi ou bien en cherchant un logement.

Je m'oppose à toutes les formes de discriminations et d'injustices et défends les valeurs de solidarité et de fraternité.

Nos valeurs républicaines reposent sur la laïcité. L'art. 2 de la Constitution précise que la République doit assurer « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Par ailleurs, tout à chacun a sa liberté de conscience et sa liberté de culte.

En ce mois de ramadan, je souhaite que les moments de convivialité qui vont rythmer cette période intense en prières permettent à chaque musulman d'exprimer son attachement à la communauté musulmane et sa fidélité à la loi de Dieu.

Propos recueillis par M.B

Infos " U "

La rentrée universitaire

Nous voilà à l'aube d'une nouvelle année universitaire pleine de réussite, nous l'espérons. Pour aider à une rentrée dans les meilleures conditions, voici quelques informations et conseils.

Tout d'abord en ce qui concerne le logement, vous disposez de quatre grandes résidences universitaires que sont Beaune, Montmuzard, Mansart et Maret, cette dernière étant située en centre ville. Ces résidences offrent des chambres de 9 à 12 m² qui sont attribuées sur critères sociaux par le CROUS. Des appartements sont également proposés à la location dans les bâtiments Jean Zay, Rimbaud et Antipodes. Sinon il y a les nombreuses agences immobilières qui proposent des logements plus ou moins proches des facultés. Attention aux « marchands de listes » qui vous feraient payer avant même d'avoir visité quelques logements que ce soit (UFC Que Choisir de Grenoble, communiqué de presse du 5 septembre 2002).

Ensuite pour la restauration, vous disposez de trois restaurants universitaires : ceux des résidences Montmuzard, Mansart et Maret. Bien se renseigner sur les horaires d'ouverture car pour les dîners, les repas du week-end et les vacances, un seul est de permanence. La cafétéria Lamartine et la pizzeria « Le Dépanneur » vous accueilleront respectivement au rez-de-chaussée du pavillon Lamartine et au sous sol du pavillon Debrosses de la résidence Montmuzard.

Sur le campus, vous disposez de différentes bibliothèques (dont les plus importantes : celle de Sciences, celle d'Eco-Droit), d'un service de médecine universitaire, d'une antenne du CROUS, de la Maison de l'Université, de la Maison de l'Étudiant, du Centre d'Information et d'Orientation. De plus, au sein des résidences, vous pouvez avoir accès aux salles de travail sur remise de vos clefs de chambre et/ou de votre carte d'étudiant.

Pour ce qui est du transport, la ligne 5 de bus dessert le campus en direction de la gare et la ligne 1 en direction de Quetigny. La SNCF met à votre disposition des abonnements permettant de voyager à moindre frais (carte 12-25, abonnement étudiant...)

Mais surtout ne vous laissez pas bernier par le semblant de liberté et la longueur des semestres, seul un travail régulier et rigoureux vous assure la réussite. Résister aux nombreuses tentations est assurément le travail prédominant des premières années universitaires.

Pendant le mois de Ramadan, les jours de semaines, des repas sont servis aux étudiants un peu avant la rupture du jeûne au niveau de chaque résidence universitaire mais vous pouvez également le rompre au Centre Culturel notamment le week-end. Les étudiants volontaires pour la réception des repas sont priés de se faire connaître assez rapidement. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter ou à vous présenter au Centre Culturel Musulman de Quetigny et ce quel que soit vos convictions, vous y serez accueillis avec chaleur et un bon petit verre de thé à la menthe.

Hatim

LA VIE DES QUARTIERS

Le quartier des «Grésilles» deviendra-t-il l'un des plus beaux quartiers de Dijon ?

La construction du quartier des Grésilles date des années 1950. Devant l'ampleur des besoins en logements qui se manifeste dans toutes les grandes villes, l'Etat va encourager la réalisation de cet ensemble qui comporte à la fois des logements sociaux et des lotissements pavillonnaires. Il s'agit aussi de créer un nouveau quartier avec ses propres équipements et un accès facile au centre-ville. Dans le cadre de la politique de cohésion sociale d'agglomération, la ville de Dijon porte un des grands projets de réaménagement de ses quartiers périphériques. Il s'agit de l'Opération de Renouvellement Urbain des Grésilles (l'Oru).

Ce projet de renouvellement urbain du quartier des Grésilles qui va durer plusieurs années s'organise autour de quatre priorités :

- **Le logement : améliorer l'existant et proposer une offre nouvelle diversifiée**
- **L'implantation d'emplois**
- **Le développement du commerce et des services**
- **La création d'équipements et d'espaces publics structurants**

La première phase de ce projet est en cours de réalisation. Après l'ouverture d'un nouveau supermarché et d'une salle des fêtes, l'année 2006 a vu la construction de près de 80 logements, d'une bibliothèque et d'un gymnase. Fin 2007, une fois l'ensemble des bureaux réalisés, plus de

400 personnes viendront travailler sur le quartier.

L'année 2007 est également l'année de démarrage de la seconde phase du projet qui vise notamment à ouvrir le cœur du quartier et à restructurer l'actuel centre commercial de la place centrale.

-Situé à proximité immédiate du centre-ville, le plus ancien grand ensemble de l'agglomération dijonnaise compte 8 200 habitants (6 % de la population communale s'élevant à 149 867 habitants RGP 1999 population sans double compte) et plus de 4 000 logements, dont 57 % locatifs sociaux.

Habitat :

- nouvelles interventions de démolition (395 logements, six immeubles) Elles sont nécessaires vu l'ancienneté du bâti afin de mener à bien le projet urbain et de renouveler et diversifier l'offre de logements. Et ce bien que le parc public ait d'ores et déjà fait l'objet de restructurations importantes (1 230 logements démolis, 585 logements reconstruits entre 1980 et 2000).
- mixité de l'habitat Elle se traduira en forme urbaine et en statuts d'occupation : locatif social (reconstitution de 275 logements locatifs sociaux sur le quartier, 12 opérations ; 120 logements locatifs sociaux étant réalisés en dehors de la ZUS sur la



commune de Dijon), locatif libre (dont 120 à 135 logements réalisés par l'Association Foncière Logement), accession à la propriété (dont 60 logements en accession aidée).

Autres interventions :

- création d'un axe transversal, qui permettra d'ouvrir le cœur de quartier et de favoriser les liaisons entre les différents secteurs (Grésilles Centre, Grésilles extension, ZAC Champollion, secteur pavillonnaire). Cette stratégie d'intervention repose sur une reconfiguration en profondeur du quartier dont le fonctionnement urbain est actuellement entravé par deux axes viaires qui constituent de véritables fractures.
- implantation de pôles d'emplois (DDASS/DRASS/CPAM-CG21-CNFPT, 400 emplois) sur la ZAC Champollion.
- diversification des fonctionnalités du quartier, qui s'opérera par le développement de l'offre commerciale (2 000 m² en pied d'immeuble) et le

renforcement des équipements publics pour répondre aux attentes des habitants d'aujourd'hui et de demain (Bibliothèque, salle d'escalade, Maison des services publics, salle de sports, ...).

En 2011, l'opération de renouvellement urbain touchant à sa fin, les Grésilles avec leurs nouveaux logements, équipements, commerces, bureaux et espaces publics seront devenus l'un des plus beaux quartiers de Dijon.

Coût total du projet quartier des Grésilles :

105,3 Millions d'euros. Financé par l'Union Européenne, le Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général de la Côte d'Or, le Grand Dijon, Caisse des Dépôts et l'Agence Nationale pour la rénovation Urbain.

Mustapha

Sources : www.grand-dijon.fr/
www.dijon.fr
www.francois-rebsamen.info

14^{ème} Tournoi de Football : Quelle belle journée !

C'est sous un beau ciel qu'a eu lieu le dimanche 3 juin 2007 au stade Paul Doumer à Dijon, le 14^{ème} tournoi de Football à 7 organisé par l'Association Jeunesse Musulmane de France en Bourgogne. Une dizaine d'équipes dont Montceau-les-mines se sont rencontrées sur les terrains de sixtes et se sont liées de fraternité lors des entre matchs autour d'un barbecue. Le prix du fair-play a été remis au gardien

de but des grésilles. C'est cette même équipe qui a gagné le tournoi face à Chenôve dans un match époustouflant. Celle-ci a participé à notre tournoi alors que la veille Chenôve a été couronné championne de France de l'offensive lors d'un autre tournoi qui s'est déroulé à Clairefontaine.

Ali Khattabi



Mais, à quoi sert le droit international ?

En Palestine, la situation se dégrade et devient très préoccupante particulièrement le blocus de la bande de Gaza « qui est sur le point de causer une crise humanitaire »

La parution de nombreux rapports et communiqués des ONG mentionnent cet état de fait. Louis Michel, commissaire européen pour le développement et l'aide humanitaire, lors de sa visite en Palestine en avril 2007 a relevé que « la situation humanitaire dans les territoires n'a sans doute jamais été aussi mauvaise. Près de 60 % de la population vit désormais sous le seuil de pauvreté de 2 euros par jour » et que « près de la moitié des enfants souffre d'anémie ». Amnesty International dénonce l'impact dévastateur de 40 années d'occupation dans un rapport rendu public, le lundi 4 juin 2007, sous le titre « Une occupation persistante : les Palestiniens de Cisjordanie en état de siège.(1) » Ce rapport précise que « Les Palestiniens perdent des étendues de plus en plus vastes de terres agricoles fertiles, ainsi que la majeure partie de leurs réserves hydriques, Israël s'appropriant ces ressources dans l'intérêt des colonies [...] Leurs perspectives de développement économique sont fortement réduites par le contrôle qu'exerce Israël sur leurs déplacements et leurs ressources. Tous ces facteurs entraînent une augmentation de la pauvreté et du désespoir dans les territoires palestiniens occupés. » Le rapport mentionne particulièrement la bande de Gaza où la situation est au bord d'une catastrophe humanitaire, « les colonies israéliennes ont été démantelées en 2005, les bouclages imposés par les forces israéliennes isolent la plupart du temps



les 1,5 millions de Palestiniens qui y vivent du reste des territoires palestiniens occupés et du monde. Malgré le redéploiement de ses troupes en 2005, l'armée israélienne garde le contrôle effectif de ce territoire [...] Cet étranglement du territoire a entraîné une paralysie de l'économie et une augmentation de la pauvreté.» L'agence internationale Oxfam condamne également ce blocus de Gaza qui est sur le point de causer une crise humanitaire(2). Elle souligne aussi le besoin urgent de nourriture, de médecine et d'eau. Gaza deviendra bientôt, selon Filippo Grandi le Commissaire général adjoint de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), entièrement dépendant de l'aide humanitaire. Les sanctions économiques imposées par les pays occidentaux visant à renverser le gouvernement du Hamas (élu démocratiquement), n'arrangent rien. Elles viennent accabler davantage le quotidien de la population palestinienne. Cette stratégie appauvrit et divise les

palestiniens. On n'est pas sans savoir également que la volonté des Etats unis et d'Israël d'alimenter des conflits inter-palestiniens est démontrée. L'écrivain israélien, Michel Warschawski(3) précise que « les conflits sanglants étaient prévisibles, de même que la responsabilité et l'implication directe d'Israël et des Etats-Unis sont patentées [...] L'attitude d'Israël et des USA dans les épisodes actuels ne se limite pas à favoriser les conditions pour un conflit interne palestinien. Pendant des mois le Département d'Etat étasunien a encouragé la direction d'Al Fatah à lancer une offensive militaire contre le Hamas et, il y a deux semaines, Israël a donné sa propre autorisation à l'entrée d'une grosse quantité d'armes pour les milices du Fatah présentes à Gaza. » Le gouvernement du Hamas « n'a eu comme alternative que se défendre et contre-attaquer. Le plan israélo étasunien fait partie d'une stratégie globale destinée à imposer des gouvernements fidèles à ses propres intérêts, en opposition avec la population locale.» L'Europe n'est pas épargnée dans les critiques, comme l'explique Luisa Morgantini,

vice-présidente du Parlement Européen dans une conférence des Nations Unies : « C'était une erreur, quand l'Union a suspendu son aide directe à l'Autorité Palestinienne en 2006, quand le parti islamiste du Hamas a gagné de façon écrasante les élections parlementaires que l'Union considérait officiellement comme juste et démocratique [...] En tant qu'Européens, nous devons faire nos efforts pour ne pas diviser mais pour unir les Palestiniens. Notre politique est parfois exactement l'inverse. » Mme Morgantini a déclaré que son institution appelle à un arrêt des échanges commerciaux entre l'Union Européenne et Israël. C'était la position de la défunte Tanya Reinhart(4), l'une des rares opposantes israéliennes à soutenir le boycott des institutions de son pays.

K.S

¹ Rapport traitant entre autres ; du mur et les confiscations illégales de terres, des démolitions d'habitations palestiniennes, des colonies israéliennes, l'impunité des colons... voir rapport sur le site <http://web.amnesty.org/library/index/frames150332007>

² Oxfam ou Oxford Committee for Famine Relief est une coordination d'ONG luttant sur les terrains politique, économique et humanitaire contre la famine dans le monde

³ Extrait de «il manifesto» écrit le 21-06-07 par Michel Warschawski

⁴ Tanya Reinhart, est décédée le 17 mars 07 à New York. Elle a milité contre la colonisation et l'occupation de la Palestine. Elle a été l'une des analystes les plus lucides de la politique criminelle du gouvernement de son pays. Extrait du communiqué de CAPJPO

Ethique du musulman

Ce qu'il faut savoir sur ramadan



Jeûner signifie s'abstenir de boire, manger, des relations sexuelles et de tout acte causant la rupture du jeûne depuis l'aube (fajr) jusqu'au coucher du soleil.

I. Le jeûne de Ramadan est une obligation religieuse

→ Le jeûne a été prescrit un lundi du mois de Chaabane de la 2^{ème} année de l'hégire (624 ap JC)

« O. Croyants ! Le jeûne est prescrit, comme il avait été aux confessions antérieures. Ainsi atteindriez-vous à la piété. » (St Coran : sourate 2 - La Vache. 183)

« En ce mois de Ramadan, fut révélé le Coran, Lumière éclairant la voie aux hommes et témoignage éclatant de Vérité et de Salut. »

Quiconque d'entre vous verra poindre le croissant jeûne tout le mois. »

(St Coran : Sourate 2 – La Vache. 185)

→ Un des cinq piliers de l'islam. « Les fondements de l'islam sont au nombre de cinq : l'attestation qu'il n'y a d'autres divinités qu'Allah et que Mohammed est son Prophète.

L'accomplissement de la Prière, de la Zakat, du Pèlerinage et du jeûne de Ramadan. »

II. Mérites de Ramadan

Le prophète Mohammed (paix sur lui) dit :

- « Qui jeûne le mois de Ramadan avec conviction en comptant sur la récompense divine, ses péchés lui seront pardonnés. »

- « La première nuit de Ramadan, tout démon, tout djinn rebelle est enchaîné. Toutes les portes de l'enfer sont

fermées, aucune ne s'ouvre. Toutes les portes du paradis sont ouvertes, aucune ne se ferme. On appelle : "Ô ! toi qui veux du bien, accours ! Ô toi qui veux du mal, cesse !". Cet appel est renouvelé chaque soir et chaque soir Dieu sauve de l'enfer un certain nombre de croyants. »

III. Mérite des bonnes œuvres pendant le mois de Ramadan

Vu le mérite de Ramadan, toute bonne œuvre accomplie en cette période acquiert une valeur exceptionnelle, telle que :

1. faire des dons (Sadaka),
2. donner à un jeûneur de quoi rompre son jeûne,
3. lecture du Coran Glorieux,
4. faire les prières de nuit (le quiam) tarawihs.

IV. Conditions du jeûne

L'obligation du jeûne incombe à ceux qui jouissent de leurs facultés mentales. La femme ne doit pas jeûner en période de menstrues ou de lochies.

V. Les personnes qui peuvent rompre le jeûne

1- Le musulman en voyage : lorsque le musulman est en état de voyage (80 km environ), il lui est permis de rompre le jeûne et de le refaire plus tard. Cependant, si le voyageur peut soutenir le jeûne, sans trop de peine, il lui est plus avantageux de jeûner. Si cela le fatigue, il vaut mieux le rompre.

2- Le malade : si le malade peut poursuivre le jeûne, il le fait, sinon il le rompt. Si la maladie est de nature qu'on espère sa guérison, on accomplira plus tard le jeûne manqué. Autrement, on fait l'aumône à raison de 5€ par jour non jeûné (aumône estimée en France).

3- Le vieillard : quand on prend de l'âge ou qu'on n'a plus de force pour jeûner, on donne en contrepartie une aumône de 5€ pour chaque jour de jeûne manqué.

4- La femme enceinte et nourrice : l'enceinte et qui a sérieusement peur que le jeûne nuise à sa santé ou à son fœtus, a la permission de rompre le

jeûne et de le remettre à plus tard lorsque sa santé ne sera pas menacée.

VI. Règles fondamentales du jeûne

1- L'intention : c'est la résolution de jeûner par pure obéissance à Allah.

2- L'abstinence : s'abstenir de boire, de manger et des rapports sexuels, de la pointe de l'aube au coucher du soleil.

VII. Actes louables du jeûne (Sunna) : il est recommandé de :

→ rompre le jeûne aussitôt que le soleil se couche,

→ commencer par manger des dattes (en nombre impair) ou boire de l'eau,

→ invoquer (Douâas) Allah au moment même de la rupture du jeûne,

→ prendre un repas à la fin de la nuit (Sahour),

→ retarder l'heure de ce repas jusqu'à la fin de la nuit (15 mn avant l'aube, il suffit de dire quelques minutes avant l'aube, je pense !).

VIII. Actes à éviter en période de jeûne : il est déconseillé :

→ d'exagérer le rinçage de la bouche et le nez pendant les ablutions,

→ de se rincer la bouche sans nécessité en dehors des ablutions,

→ d'embrasser (avec un désir charnel),

→ de contempler une femme avec désir,

→ d'évoquer des images concernant la sexualité,

→ de toucher une femme avec la main (ou une partie du corps) avec désir,

→ de mâcher du chewing-gum de peur de laisser glisser des débris dans l'estomac,

→ de goûter une sauce (pour voir si elle est suffisamment assaisonnée),

→ d'enduire les paupières de kohol le matin.

IX. Actes annulant le jeûne

- 1- L'arrivée à l'estomac d'un liquide par le nez, l'œil ou l'oreille (gouttes), par l'anus ou par le sexe de la femme (lavement, suppositoires...),
- 2- Tout ce qui parvient à l'estomac à la suite d'un rinçage de la bouche, d'une aspiration d'eau pendant les ablutions ou autres,
- 3- L'émission de sperme suscitée par le regard continu, ou l'imagination, par le baiser ou le toucher,
- 4- Le vomissement provoqué,
- 5- en cas de contrainte de manger, boire ou faire l'acte sexuel
- 7- Boire et manger par oubli puis continuer de manger et de boire ne sachant pas qu'il fallait poursuivre le jeûne de cette journée,
- 8- Avaler un solide, non nourrissant, tel que perle ou ficelle,
- 9- L'intention de rompre le jeûne, même sans boire ni manger,
- 10- Renier sa foi annule le jeûne, même si on y retourne.

Tous ces actes annulent le jeûne et obligent à le refaire sans toutefois exiger de réparation expiatoire.

X. Actes **nécessitant** une expiation (rachat)

- Un rapport sexuel volontaire,
 - Boire et manger sans motif valable.
- Le jeûne est annulé et exige une expiation.

Réparation expiatoire

C'est racheter la faute d'avoir enfreint à la loi divine soit en ayant un rapport sexuel volontaire ou en ayant bu ou mangé volontairement pendant le jour de ramadan. La réparation se fait pour chaque faute soit :

- En jeûnant deux mois consécutifs pour chaque jour
- En assurant la nourriture à soixante nécessiteux.

XI. Actes **autorisés** pendant le jeûne

- 1- Se frotter les dents avec « l'Arak »,
- 2- Se rafraîchir avec de l'eau froide, soit en se baignant,
- 3- Boire, manger et avoir des rapports conjugaux pendant les nuits,
- 4- Voyager pendant Ramadan, dans un but licite,
- 5- Se soigner par toute sorte de médicament licite, à condition qu'il n'atteigne pas l'estomac, tel qu'injection faite pour le soin et non pour la nourriture,
- 6- Mâcher un aliment pour un bébé qui ne peut s'en passer,

- 7- Se parfumer ou encenser ses habits ou gel pour les cheveux.

XII. Actes **excusables**

- 1- Avaler sa propre salive, même abondante,
- 2- Vomir involontairement,
- 3- Avaler un insecte sans le vouloir,
- 4- Subir l'effet de la poussière de la rue, des usines, de la fumée des combustibles et de toute vapeur inévitable,
- 5- Se trouver le matin en état de « janaba », même si on passe toute la journée,
- 6- Emettre du sperme pendant le sommeil,
- 7- Boire et manger par mégarde ou par oubli. L'imam Malek juge que, par précaution, il est nécessaire de refaire le jeûne si le jeûne est obligatoire.

M.Ateb



**LE
COURRIER
des
LECTEURS**

**Chers lecteurs
et chères lectrices**

Faites-nous part de vos suggestions, commentaires et appréciations, et surtout, n'hésitez pas à nous envoyer des idées d'articles ou même des articles déjà rédigés à l'adresse suivante :

La **J.M.F.B**
- **Journal Le Citoyen** -
4b, boulevard Champollion
21000 Dijon

Faites du Citoyen votre journal !

Le point santé

Le vieillissement

La destruction progressive de l'organisation de la matière qui constitue l'être humain est ce que l'on appelle « le vieillissement », dont l'aboutissement est la mort. Des efforts sont faits dans la voie de la prévention ou de la lutte contre le vieillissement. En effet, les sites Internet consacrés à ce thème sont nombreux, y compris les sites commerciaux qui proposent des produits anti-vieillescence.

Notre organisme possède des facultés pour s'opposer et résister au vieillissement : - La présence de mécanismes de détoxication des radicaux oxygénés (facteur important dans ce phénomène) ; - L'information génétique qui régule le taux métabolique et la production des enzymes, protectrices ou réparatrices ; - La disponibilité des substances protectrices qui arrivent de l'extérieur (par la nourriture, par exemple). S'y ajouterait la limite de la division cellulaire régulée par des processus moléculaires complexes.

Mais qu'est-ce qui s'oppose à notre résistance au vieillissement ? Il existe une force qui s'exerce contre notre résistance au vieillissement, elle provient d'une quantité de facteurs nocifs cumulés : - la qualité de la nourriture, de l'eau et de l'air que nous absorbons, et celle de l'environnement en général ; - le taux métabolique imposé par la quantité de nourriture que métabolise notre organisme ; - et tous les autres facteurs qui accroissent le nombre des radicaux libres présents dans notre corps. Parmi d'autres, voici un exemple qui devrait être à la portée du plus grand nombre de personnes : les résultats d'une étude intéressante, conduite par la clique Mayo sur une trentaine d'années, montre que des personnes optimistes ont une durée moyenne de vie augmentée de 19 % par rapport à celle des personnes pessimistes. Il existe d'autres stratégies individuelles de prolongement de la vie connues aujourd'hui..... (à suivre)

A.B Directeur de Recherche

JMFB: activités

13^e Journée du Savoir au palais des Congrès de Dijon

Le 3 juin dernier, la JMFB organisait la 13^{ème} édition de la Journée du Savoir (JDS) au palais de congrès de Dijon. Cette initiative unique en France est devenue un événement important dans la vie et le paysage culturel dijonnais. Par cette manifestation, la JMFB cherche à valoriser le savoir et la science et à promouvoir la réussite scolaire. Le principe est donc de donner une visibilité à l'excellence ou encore d'offrir un rayonnement social et une dimension collective à des réussites individuelles.



Diplômés et invités sur la scène

La journée commence à 10h par l'accueil des étudiants (docteurs, doctorants et ingénieurs) et du comité scientifique composé de professeurs – chercheurs. La matinée se poursuit par un exposé scientifique sur un thème mais dans un langage accessible au profane (« la mort programmée des cellules » en 2006 ou encore « le stress » en 2007)



Le public



M. Le député Rémi De Latte présentant ses vœux aux lauréats

12h30, près de 350 invités rejoignent les étudiants et les organisateurs autour d'un banquet pour partager un déjeuner préparé bénévolement par quelques 80 familles.

14h30 la journée est ouverte au grand public qui peut visiter la centaine des stands des exposants. Chaque diplômé avait réalisé un poster (panneau) retraçant les grandes lignes de ses travaux dans le but de susciter l'échange entre l'exposant et le public. Les trois meilleurs posters de trois domaines de disciplines (Sciences-Médecine, Mathématiques-Techniques et Lettres-Sciences Humaines) ont valu à leurs auteurs une récompense supplémentaire. Des entreprises ainsi que des associations humanitaires étaient également présentes.

16h30 : Tout ce beau monde rejoint l'amphithéâtre Romanée Conti pour assister au moment fort de la journée à savoir la remise des prix aux 104 lauréats devant une brochette de personnalités. Les meilleurs élèves du CP à la terminale qui ont participé au concours sur les bulletins scolaires n'ont pas été oubliés dans cette fête.

La journée s'est terminée vers 18h par des chants dans une ambiance de convivialité et de fraternité. Longue vie à la JDS

Par M.. Mouatadir